

FEUILLE D'INFORMATION

XIII^e CONGRÈS OLYMPIQUE

THÈME 1 : LES ATHLÈTES

SEPTEMBRE 2009



1. LE THÈME ET LES SOUS-THÈMES

Le premier thème du Congrès consacré aux athlètes est divisé en trois sous-thèmes :

1.1 Relations entre les athlètes, les clubs, les fédérations et les CNO

1.2 Protection de la santé lors de l'entraînement et en compétition

1.3 La vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau

Les relations entre les athlètes olympiques, les clubs, les fédérations et les CNO ne vont pas sans responsabilités cruciales pour tous. Tandis que les athlètes doivent faire en sorte de respecter leurs obligations envers leur club, sans oublier leur rôle de modèle pour la génération des olympiens qui les suivront, les divers organismes ont pour leur part le devoir de prendre soin de leurs athlètes.

Bien que des protocoles couvrent déjà nombre des aspects de ces relations, il n'est pas inutile de réévaluer cette structure de temps à autre pour s'assurer que les meilleurs intérêts des athlètes et des diverses organisations sont correctement satisfaits.

L'une des façons de procéder est de faire en sorte que la santé et le bien-être général des athlètes demeurent essentiels. L'éducation et la sensibilisation aux traitements, à la prévention et aux politiques antidopage, sont importantes pour garantir la sécurité physique et psychologique des athlètes.

Toutes les organisations et le personnel sportifs concernés par la vie des athlètes amateurs et professionnels doivent bénéficier des informations nécessaires pour les éduquer et les conseiller sur les questions de santé.

Les athlètes doivent aussi avoir accès à un enseignement continu et à une formation tout au long de leur carrière, afin de leur garantir le succès quel que soit le domaine qu'ils choisiront à l'issue de leur carrière sportive.

Une attention particulière doit être accordée aux jeunes athlètes qui doivent être informés de la sécurité à l'entraînement et en compétition. Les parents ont un rôle significatif à jouer dans la protection et la prise en charge de la santé physique de leurs enfants.

Le bien-être social et professionnel de l'athlète est également de la plus haute importance. En tant que tels les sportifs doivent être pourvus des outils nécessaires pour réaliser leurs performances et se préparer à la vie qui suit la compétition de haut niveau. Ceci pour permettre une transition aussi stable et en douceur que possible entre ces deux différentes expériences.

Le Mouvement olympique a le devoir d'explorer comment les structures et les programmes existants peuvent être renforcés pour aider les athlètes dans leur vie professionnelle et sociale, à la fois durant leur carrière sportive et plus tard.

2. LE MOUVEMENT OLYMPIQUE EN LIEN AVEC LA SOCIÉTÉ

Les athlètes sont le symbole le plus important et le plus reconnaissable du sport et du Mouvement olympique et ceux qui font sa publicité. Ce sont les exploits accomplis par les Nadja Comaneci, Katharina Witt, Michael Phelps, Usain Bolt et autres Bjoern Daehlie, lorsqu'ils s'acharnent à réaliser leurs rêves qui, plus que tout, incitent les gens de tous âges, et les jeunes en particulier, à trouver un intérêt dans le Mouvement, à s'engager dans une pratique sportive et à rechercher un style de vie plus sain et plus actif. Non seulement cela a un effet sur la jeunesse mais sur la société dans laquelle elle vit. En fait, le sport contribue non seulement à une société plus saine mais aussi à une meilleure intégration des minorités, à l'éducation de valeurs importantes et avant tout il représente une puissance économique qui permet de vivre à des millions de personnes. Le sport contribue à un style de vie durable dans toutes les sociétés du monde.



3. ORDRE DU JOUR ET CONFÉRENCIER PRINCIPAL

Le thème 1 consacré aux athlètes sera débattu le samedi 3 octobre au matin en séance plénière, suivi d'une répartition en groupe de discussion pour chacun des sous-thèmes.

Le conférencier principal en séance plénière sera le membre du CIO, **Franck Fredericks**.

Fredericks est connu comme un athlète de haut niveau, charismatique et mobilisateur, détenteur d'un palmarès impressionnant : deux médailles d'argent (100 et 200 m) aux Jeux de la XXVe Olympiade en 1992 à Barcelone et aux Jeux de la XXVIe Olympiade en 1996 à Atlanta. Champion du monde du 200 m en 1993 et deuxième en 1991, 1995 et 1997; Champion du monde du 200 m en salle en 1999; médaille d'or de la Coupe du monde (1988) dans le 200 m.

En tant qu'administrateur sportif, Fredericks, qui est titulaire d'un mastère en administration des entreprises est très actif depuis la fin de sa carrière sportive. Membre de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) il représente les athlètes au sein du conseil de la Confédération africaine d'athlétisme (AAC) et préside la commission des athlètes. Au CIO, Fredericks est passé membre du CIO en 2004 après son élection par ses pairs à la commission des athlètes du CIO. En 2008, il y a remplacé Sergey Bubka à la présidence et a été élu membre de la commission exécutive. En outre, il représente les athlètes au sein des commissions suivantes : la commission du programme olympique, la commission de coordination des Jeux de la XXXe Olympiade à Londres en 2012 et la commission de coordination des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour en 2010.

Pour plus d'informations / idées de sujets :

- Interview avec Frank Fredericks dans la Revue olympique, septembre 2009

4. CAS D'ÉTUDE

4.1. Relations entre les athlètes, les clubs, les fédérations et les CNO

- La commission des athlètes ancre les relations entre les athlètes, leurs fédérations respectives, les CNO et le CIO. La création de la commission des athlètes du CIO est une conséquence directe du XIe Congrès olympique tenu à Baden-Baden. Les membres de la commission des athlètes sont également présents au sein de toutes les autres commissions du CIO.
- L'une des mesures prises par les Fédérations Internationales de sports olympiques depuis le dernier congrès est la constitution de leurs propres commissions d'athlètes qui permet d'établir la relation et de renforcer le lien entre les athlètes et leurs organes de régulation.
- Tous les deux ans, la commission des athlètes du CIO organise un forum international qui réunit les représentants de tous les partenaires du CIO pour débattre des affaires courantes. Leurs nombreuses recommandations sont diffusées dans l'ensemble du Mouvement olympique.

Pour plus d'informations / idées de sujets :

- [www.olympic.org/Commission des athlètes](http://www.olympic.org/Commission_des_athletes);
- Rapports des quatre forums internationaux des athlètes
- Vidéos éditées et séquences brutes avec textes et photos de la vedette de basketball croate Danira Bilic, médaillée d'argent aux Jeux Olympiques de 1988 à Séoul, conduisant un projet de basketball pour la collectivité dans son pays d'origine.

4.2. Protection de la santé lors de l'entraînement et en compétition

- La commission médicale du CIO, présidée par le professeur Arne Ljungqvist, est chargée d'analyser les besoins pour tout ce qui relève de la protection de la santé des athlètes.
- Depuis plus de 40 ans, la commission médicale du CIO œuvre dans le domaine de la lutte contre le dopage, étudiant d'autres solutions pour aider les athlètes. Celles-ci portent sur la médecine sportive, la biomécanique, la physiologie appliquée au sport, la nutrition et toutes les autres



sciences se rapportant au sport. Depuis la création de l'Agence Mondiale Antidopage, le champ d'action de la commission médicale du CIO s'est étendu.

- La commission médicale du CIO facilite également les réunions de consensus sur les questions qui surgissent, tout en donnant la priorité à la protection de la santé de tous ceux qui pratiquent un sport.

➤ Quelques documents de consensus :

- La déclaration de consensus du CIO sur le bilan de santé périodique des athlètes de haut niveau
- La déclaration de consensus sur le jeûne et le sport
- La déclaration de consensus sur la triade de la femme athlète
- La déclaration de consensus sur les changements de sexe dans le sport
- La déclaration de consensus du CIO sur les compléments alimentaires
- La commission médicale du CIO a aussi établi un Code médical précisant les règles de base concernant les bonnes pratiques médicales dans le domaine du sport et la sauvegarde des droits et de la santé des athlètes.
- Depuis 1988, elle publie également l'encyclopédie de médecine sportive en collaboration avec *Blackwell Publishing*, (Oxford, Angleterre). Chaque tome de cette encyclopédie comprend les informations à jour et de pointe dans un domaine particulier de la médecine et de la science sportive.

Pour plus d'informations / idées de sujets :

- [www.olympic.org-commission médicale](http://www.olympic.org-commission_medicale);
- Tous les documents de consensus;
- Le Code médical du CIO,
- Le Code de l'AMA.
- Vidéos éditées et séquences brutes avec textes et photos de la skieuse suédoise Jessica Lyndell Vikarby, qui s'est blessée aux Championnats du monde à Val d'Isère en 2009. Interview avec le professeur Arne Liungqvist.

4.3. La vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau

- La commission des athlètes défend cette cause. Le CIO a lancé un modèle de programme de suivi de carrière des athlètes en collaboration avec le spécialiste des ressources humaines Adecco, en vue d'aider individuellement les athlètes à trouver une solution pour l'avenir de leur carrière. En 2008, trois mille athlètes de plus de 30 pays ont bénéficié de ce programme qui propose une formation au développement de carrière et des offres d'emplois, facilitant ainsi leur intégration dans le marché du travail tant durant leur carrière sportive de haut niveau qu'au terme de celle-ci. Le programme qui a été reconduit jusqu'en 2012 s'efforce d'accroître son impact par une coopération du Comité International Olympique, des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Internationales sportives.

Pour plus d'informations / idées de sujets :

- Actualités sur le programme sur www.olympic.org.
- Vidéos éditées et séquences brutes avec textes et photos de la championne olympique de snowboard Daniela Meuli qui a participé à ce programme.

5. AUTRES INFORMATIONS

- **Voir toutes les autres informations et idées de sujets sous chaque sous-thème au chapitre 4.**

Autres informations générales :

- Programme du XIIIe Congrès olympique
- Feuilles d'information sur chaque thème
- Feuille d'information sur les précédents congrès
- 12 messages vidéo sur chaque sous-thème
- Numéro spécial de la Revue olympique septembre 2009
- Suivez le Congrès sur Facebook et Twitter.com.



IMPRESSUM

SERVICES MÉDIAS DU CIO

Septembre 2009

Une publication du

Pour plus d'informations, contacter :



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne, Suisse

Le bureau de presse
+41 21 621 6111[...]
press.office@olympic.org